

Syndicat de chasse du Lot 226

COMMUNE
ERPELDANGE-SÛRE
24 NOV. 2022
Secrétariat Communal

AVIS AU PUBLIC

En application de l'article 43 de la loi du 25 mai 2011 relative à la chasse il est porté à la connaissance du public que le rôle de répartition du produit de location de la chasse ainsi que le compte définitif de l'année d'exercice 2022/2023 du lot de chasse 226 peuvent être consultés pendant 15 jours, du 4 décembre 2022 au 18 décembre 2022 auprès du président du collège des syndics, Guillaume LINCKELS, Ingeldorf, sur rendez-vous.

Ingeldorf, le 24 novembre 2022

Le secrétaire-trésorier.

